

**VŒU RELATIF A LA SUPPRESSION DES CREDITS DE L'ETAT DEDIES A LA  
RENOVATION DU LOGEMENT SOCIAL ET A LA POLITIQUE DE SOUTIEN AU  
LOGEMENT SOCIAL**

Le 26 septembre dernier, l'Etat a informé le Département de sa décision de geler les crédits attribués au titre de la rénovation du logement social pour 2024. Au total, 2,8 millions d'€ de crédits qui devaient participer au financement d'opérations de rénovation au bénéfice du logement social sont ainsi annulés.

Au regard de l'urgence, et à la suite de différentes alertes et initiatives, l'un des porteurs d'opérations, l'association Ty Al Lavenez à Saint-Malo, particulièrement impactée, à hauteur de 1,3 millions d'euros pour un chantier qui démarre, pourrait se voir proposer une solution de financement en 2025. A ce stade, l'Etat n'entend pas, pour les autres projets, confirmer les engagements qu'il avait lui-même proposé d'inscrire dans l'avenant à la convention de délégation des aides à la pierre, mettant ainsi en péril les opérations concernées, convention approuvée lors de la Commission Permanente du 26 août dernier.

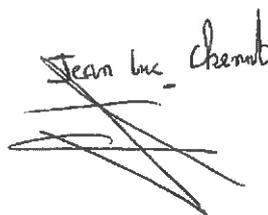
Cette décision brutale et unilatérale altère le crédit de la parole de l'Etat sur une problématique pourtant majeure, à la croisée des enjeux de droit à un logement digne pour tous et de lutte contre la précarité énergétique. Alors que le Département a fait le choix de maintenir une action volontariste en faveur de l'habitat, il ne peut que constater le manque d'engagement de la part de l'Etat afin de porter une politique ambitieuse en faveur du logement pour tous.

Alors même qu'un nombre croissant de nos concitoyens éprouvent des difficultés pour se loger décemment, la crise du logement que connaît notre Pays exige une intervention massive de l'ensemble des pouvoirs publics, et en 1<sup>er</sup> lieu de la solidarité nationale.

**Aussi, l'Assemblée Départementale appelle l'Etat à respecter les engagements pris en faveur de la rénovation du logement social conformément à la convention de délégation validée en août dernier, et qu'il rétablisse sans délai les crédits aujourd'hui annulés, indispensables à l'engagement des projets qui sont prêts à démarrer.**

**Groupe de Gauche, socialiste et citoyen**

**Jean-Luc CHENUUT**



**Ludovic COULOMBEL**

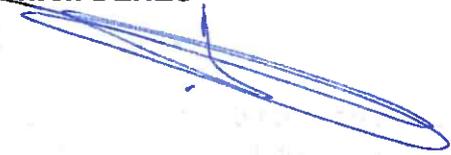


**Gaëlle MESTRIES**



**Groupe Ecologiste Fédéraliste et Citoyen**

**Olwen DENES**



**Groupe Territoires Unis et Solidaires**

**Béatrice DUGUEPEROUX-HONORE**

